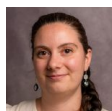


# LISTERIA MONOCYTOGENES ET PRODUITS PRÊT À MANGER : ADAPTER SON DOSSIER DE DURÉE DE VIE À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION



## JEUGE Sabine

Ingénieure - Responsable de  
l'atelier de technologie des  
produits du CIRI

### Autres experts

LOPEZ RIZO Carolina

### Classe virtuelle

**4 heures (après-  
midi)**

### Lieu de la formation

**Classe Virtuelle**

### Tarif

**400 €**

## Dates de la formation

Session n°1 29/06/2026

Session n°2 10/07/2026

Session n°3 18/09/2026

## Programme de la formation

*Accueil des participants - Feuille de présence*

*Tour de table : Positionnement des participants par rapport au thème*

La formation pourra être, le cas échéant, animée par un expert différent  
du responsable pédagogique du stage.

## Pour qui ?

- Les responsables qualité des entreprises du secteur viande.
- Les ingénieurs et techniciens du service R&D  
Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

## Objectifs / Compétences

Déterminer les durées de vie microbiologiques des produits selon le cadre réglementaire 2026, en intégrant le classement PAM/non PAM, le mésusage et le risque *Listeria monocytogenes*

## Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

## Pré-requis

Avoir connaissance des principes HACCP et PMS

## Méthode pédagogique

Formation organisée en études de cas prenant en compte les différentes sources de variabilité.

Exposés et échanges

Formation animée par la représentante Ifip du RMT

« Qualima - durée de vie microbiologique des aliments » fondée sur la mallette pédagogique

ACTIA-DGAI-Qualima pour la formation des

inspecteurs et opérateurs du secteur

agroalimentaire



[Version en-ligne](#)

## Contexte réglementaire avec Mise à jour - 1h00

## Détermination des durées de vie microbiologiques - 3h00

- Comment classer mes produits en PAM ou non PAM.
- Comment prendre en compte le mésusage consommateurs.
- Comment justifier la non-croissance de *Listeria monocytogenes* dans mon produit